

CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018

COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix-huit,
et le Mercredi 26 Septembre à 9h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François BERNARDINI, Maire d'Istres.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, JOULIA, CASADO, MAYOR, COLSON, PRETOT E., DEROT, ARAGNEAU, GAMBI, EINAUDI, GARCIA, TRAMONTIN, BREMAUD, BOUCHAUD, GOUIN, FERRARI, GINIES, WORMES, CISELLO, QUET, MORA, CALDIN, GRIMALDI, PRIAUD, AYOT, CAMOIN, DROUVROY, ALVERNHE, FRANCOIS, MOUILLARD, VALENTIN, CRIADO, MOUROT JM., LEBAN, PRETOT R., JAREMA.

Absents excusés :

Mme CAMBON, Adjointe au Maire, procuration à M. DEROT
Mme GREFF, Adjointe au Maire, procuration à M. MAYOR
Mme ROMAN, Conseillère Municipale, procuration à M. COLSON
M. DELYANNIS, Conseiller Municipal, procuration à M. MOUILLARD
Mme MOUROT S., Conseillère Municipale, procuration à M. MOUROT JM.
M. CARPENTIER, Conseiller Municipal, procuration à M. JAREMA
Aucun.

Absent :

Mme IORIO.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 9 H 00. Madame Marie José ALVERNHE désignée comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

A - Communications de Monsieur le Maire

1) Hommages

Une minute de silence est observée à la mémoire de :

- Madame Gilberte MISTRAL, décédée le 28 août 2018, à l'âge de 91 ans. Commerçante bien connue des anciens istréens, elle était, avec sa sœur, propriétaire de la Maison de la Presse. Monsieur le Maire rappelle qu'elle était également une défenseuse émérite des Traditions et de la Culture Provençale.
- Madame Dalila BEDRA, décédée subitement le 29 août 2018, à l'âge de 52 ans. Elle était l'épouse de Djamel BEDRA, Recteur de la Mosquée d'Istres, et était également issue de la famille YOUCEF, famille istréenne estimée d'Istres.
- Monsieur Joël CHIOUSSE, Adjudant des Pompiers 13, décédé le 30 juillet 2018, en caserne, à l'âge de 54 ans, alors qu'il assurait une garde au sein du Centre de Secours d'Istres. Monsieur le Maire salue son professionnalisme estimé de tous. Il était également bien connu des istréens par le biais de ses parents qui ont longtemps tenu la station essence située près de l'Hôtel du Peyreguet, et sa maman le bar La Civette.
- Monsieur José SIGNES, décédé le 18 septembre 2018, à l'âge de 81 ans. Monsieur le Maire rappelle qu'il a intégré la JSI en 1968 en tant que joueur, puis, Secrétaire, Trésorier, et depuis quelques années Vice-Président.
- Monsieur Philippe GAFFORI, décédé le 18 septembre 2018, à l'âge de 55 ans. Monsieur le Maire rappelle qu'il était employé municipal depuis 1988, aux Espaces Verts puis au Service Nettoyement, et qu'il était un agent sérieux et efficace apprécié de tous.
- Madame AUBIN Marie Louise Henriette née CABASSUT décédée le 1er septembre 2018, à l'âge de 106 ans. Monsieur le Maire précise qu'il a eu l'honneur de lui remettre des fleurs à l'occasion de son 104^{ème} anniversaire. Son petit-fils, Marc, a été un joueur apprécié du Club de Hand Ball de la ville d'Istres, il y a déjà quelques années.

2) Déplacement au salon ADS Show à Bordeaux le 27 Septembre 2018

Monsieur le Maire se rendra au salon international ADS Show, de la MCO Maintenance Aéronautique et de Défense, sur le site de la BA 106 de Bordeaux le 27 Septembre prochain, avec Monsieur Gilbert FERRARI, Conseiller Municipal délégué aux Finances, à l'Economie et aux Marchés Publics, pour signer un bail de location avec la société AERO-TECH-PRO.

Le Ministre des Armées se déplacera à cette occasion pour sceller la collaboration avec cette entreprise, et son installation sur le site du Pôle Aéronautique d'Istres Jean Sarrail et son hall Mercure.

Elle proposera dès Avril 2019 des prestations de MRO complètes (maintenance, réparation et révision des moteurs d'avion) de plus de 10 000 m2, avec comme cible des avions A400M, C130, ravitailleurs MRTT de la flotte militaire française et des avions commerciaux mono-couloirs comme les A320 ou B537.

Monsieur le Maire informe que la gamme est suffisamment élargie, au delà des ravitailleurs MRTT, pour que l'on puisse avoir des retombées de travail pour cette entreprise, d'autant plus qu'elle vient d'avoir plusieurs contrats à l'étranger sur les avions qui feront escale à Istres pour leur maintenance.

En concomitance, Monsieur Benoît organise le salon AERO S.P.I les 27 et 28 septembre à Istres qui va rassembler 45 stands avec l'armée, la gendarmerie, la société civile, le monde économique, l'État Français et des entreprises d'importance, qui vont présenter leurs atouts en matière de surveillance, contrôle et sécurité. Monsieur le Maire demande à Madame Nicole JOULIA 1ère Adjointe déléguée à la Culture et aux Traditions, à la Politique de la ville et à la Citoyenneté, et Monsieur Gilles PRIAUD Conseiller Municipal chargé des Relations avec le Domaine Aéronautique, de le représenter lors de cette rencontre.

3) Comité Communal des Feux de Forêt

Monsieur le Maire salue les 35 bénévoles qui ont constitué le Comité Communal des Feux de Forêt sous le commandement de Monsieur Jean-Pierre Bernardini sur le travail de la saison estivale.

Il remercie également Monsieur Alain ARAGNEAU, 9ème Adjoint délégué aux Transports et à la Sécurité Civile, d'avoir mis cette brigade en action pour veiller à la protection d'incendie.

Du 1er juillet au 5 septembre, les deux véhicules orange du CCFF ont parcouru 1590 Kms, avec des secteurs précis sous surveillance, notamment ceux qui avaient été la cible des pyromanes en 2016 et 2017.

Le champ d'action du CCFF s'est par ailleurs étendu aux exercices de simulations d'attentat terroriste, organisé par le SDISS.

Monsieur le Maire remercie ces bénévoles pour leur engagement civique, qui au delà des missions estivales, se consacrent encore durant l'année à de la formation, l'apprentissage de la réglementation notamment sur les obligations légales de débroussaillage et l'emploi du feu et la surveillance de l'état des ouvrages DFCI que sont les chemins forestiers, les barrières, les points d'eau.

4) Motion de soutien au projet de construction d'une résidence Seniors en centre ville

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul)
- CONTRE : 1 voix (JAREMA Lionel)
- ABSTENTION : 1 voix (CARPENTIER Jean Paul)

B - Approbation des Procès-Verbaux du 21 Juin et 26 Juillet 2018

- Procès Verbal du 21 Juin 2018 : POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- Procès Verbal du 26 Juillet 2018 : - POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul) et CONTRE : 2 voix (liste Istres Entressen à Gauche)

C - Décisions valant délibérations du 11 Juin au 6 Juillet 2018

Liste des décisions prises par Monsieur le Maire du 11 Juillet au 14 Septembre 2018, conformément à la délégation des attributions prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dans les conditions prévues à l'article L 2122-23.

FINANCES

1 – Modalités d'amortissement des immobilisations

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

2 – Subventions de l'exercice 2018

Au bout de la route (action solidaire projet moto Kirghizistan) 500 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Collège Alphonse Daudet (projet pédagogique culture hip-hop) 1 800 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Oiseau Club Istres (salon des oiseaux 2018) 1 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

3 – Mandats Spéciaux

Événement mondial au Ryder Cup au Golf National de Saint-Quentin-en-Yvelines du 27 au 30/09/18

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul, LEBAN Michel)
- ABSTENTIONS : 3 voix (Liste Istres Entressen à Gauche, PRETOT Robin)

101ème Congrès des Maires à Paris Porte de Versailles du 19 au 22 novembre 2018

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

4 – Garantie d'emprunt - Ouest Provence Habitat - Avenant de réaménagement selon les nouvelles modalités financières des prêts

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

5 – Garantie d'Emprunt - UNICIL - Travaux de réhabilitation du chauffage individuel de 22 logements - Résidence Etang de l'Olivier située Impasse Etienne Lombard à Istres

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

6 – Remboursement à une abonnée du parking des Carmes.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

7 – Tarifs des droits de place - Occupation du domaine public à compter du 1er janvier 2019

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 8 – Tarifs des Cimetières à compter du 1er janvier 2019
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 9 – Tarifs de l'eau d'arrosage du Boucasson à compter du 1er Janvier 2019
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 10 – Tarifs des prestations proposées par le centre de vacances du Château de Couloumé et de son Gîte à compter du 1er janvier 2019.
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 11 – Tarifs des équipements la Plaine René Davini à compter du 1er janvier 2019.
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 12 – Tarifs des Installations Sportives, du Stade Nautique, de la Piscine Jean-Moulin et de l'Espace Aquatique d'Entressen l'Aqualud applicables au 1er janvier 2019.
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 13 – Tarifs d'utilisation de l'équipement sportif dédié aux arts martiaux et sports de combat « Le BUDOKAN », à compter du 1er janvier 2019.
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 14 – Tarifs d'utilisation du Mas des quatre vents à compter du 1er janvier 2019
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 15 – Tarifs de location du Palio à compter du 1er janvier 2019
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 16 – Tarifs de la Halle polyvalente applicables au 1er janvier 2019.
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ADMINISTRATION GENERALE

- 17 – Conseil Municipal des Jeunes - Modalités de déplacement
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 18 – Conseil Municipal des Jeunes - prise en charge de frais
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 19 – Salon des Vins et de la Gastronomie - Reconduction des tarifs 2018 pour 2019 et conventions afférentes
- POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul, LEBAN Michel)
- ABSTENTION : 1 voix (PRETOT Robin)
- 20 – Opposition à l'application de la taxe de séjour de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur le territoire de la commune d'Istres à compter du 1er janvier 2019
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 21 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans la cadre des travaux de proximité 2019 pour l'installation de tribunes télescopiques au gymnase CAVALLONI
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

22 – Demande de subvention auprès de la CAF des BDR dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissement pour la création de crèches 2018-2022 pour le premier équipement du Multi Accueil Collectif situé Av.des Anciens Combattants

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

23 – Demande de subvention auprès de la CAF des BDR dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissement pour la création de crèches 2018-2022 pour la construction d'un Multi Accueil Collectif situé à Entressen

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

URBANISME

24 – Transfert de propriétés à titre gratuit à la commune d'Istres, des équipements relevant du site du CEC Les Heures Claires, appartenant à la Métropole Aix-Marseille-Provence, dans le cadre d'un transfert de compétence

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

25 – Acquisition d'une emprise de 3a 51ca à détacher de la propriété cadastrée Section BB N° 116, sise Chemin de l'Aubespain et Conclusion d'un protocole transactionnel préalable

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

26 – Modification de la délibération N°179/16 relative à la promesse unilatérale de vente entre la Commune d'Istres et la SAS ARVEST IMMOBILIER pour la cession d'un tènement foncier d'environ 2997 m² à détacher des parcelles sises route de la Capelette

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul)
- CONTRE : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

27 – Acquisition d'une emprise de 35 m² cadastrée section AH N°349, sise chemin du Bras d'Or en Zac de Trigance

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

DIVERS

28 – Dénomination du terrain de rollers, sis Allée André Llorens

- POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul, LEBAN Michel)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (PRETOT Robin)

ADDITIF

29 – Approbation de l'additif à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 26 Septembre 2018

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

30 – Convention relative à la gestion du site du Centre Éducatif et Culturel les Heures Claires (CEC) entre la Commune d'Istres et la Métropole Aix-Marseille-Provence

- POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres, Liste Istres Bleu Marine, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul, LEBAN Michel)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (PRETOT Robin)

31 – CEC Les Heures Claires - tarifs des prestations

- POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres, Liste Istres Bleu Marine, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul, LEBAN Michel)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (PRETOT Robin)

- Questions écrites de Monsieur Charles VALENTIN

- Non parution de publications dans le magazine municipal : Monsieur le Maire rappelle le règlement intérieur du Conseil Municipal et précise que les publications des conseillers municipaux relèvent des affaires communales uniquement.

- Hébergement de l'ancien directeur de cabinet de Monsieur RAIMONDI : Monsieur le Maire précise que cette personne paie un loyer à la collectivité en contrepartie de son hébergement dans un appartement communal.

- Questions écrites de Monsieur Lionel JAREMA

- Demande de documents relatifs à une admission en non valeur votée en Conseil Municipal : Monsieur le Maire rappelle que les listes nominatives de personnes, qui sont en plus en difficulté, ne seront pas communiquées.

- Demande de retrait du point 26 du Conseil Municipal du 26 Juillet 2018 : Monsieur le Maire indique que cette demande est infondée car la délibération de 2017 traitant de la même affaire que celle faisant l'objet du point 26 du Conseil Municipal du 26 Juillet dernier est conforme : les propriétaires sont les mêmes sur le deux délibérations. Leurs noms sont mentionnés. Il n'y a donc pas de faux en écriture.

- Question écrite de Monsieur Robin PRETOT

- Pourquoi un audit sur la Police Municipale : La Chambre Régionale des Comptes a demandé à revoir le temps de travail des agents, y compris ceux de la Police Municipale. Monsieur le Maire rappelle la délibération de 2001 et indique qu'il a du prendre des décisions. La Police Municipale intervient dans un domaine qui évolue avec des moyens nouveaux mis en place. C'est la raison pour laquelle une mission (et non un audit) a été diligentée pour compiler le tout.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 H 05.

Fait à ISTRES le 26 Septembre 2018



Maire d'Istres

François BERNARDINI